RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

INPI
FRANCE

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

Docusign Envelope ID: F0FC1430-2561-46B9-8B93-A6C49B989B73

#LAPISCINE
Société par actions simplifiée au capital de 2.783.936 €
Siège social : 1, rue de Saint-Pétersbourg – 75008 Paris
808 489 033 R.C.S. Paris
(la « **Société** »)

PROCES-VERBAL DES DECISIONS UNANIMES DES ASSOCIES
EN DATE DU 24 JUIN 2025

Les soussignées :

- **XRAY LIMA**, société à responsabilité limitée au capital de 4 801 000 euros, dont le siège social est situé 7, rue Massenet – 92190 Meudon et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 840 775 472, représentée par son gérant M. Xavier LAGARRIGUE,

- **CAGIRO**, société à responsabilité limitée au capital de 4 801 000 euros, dont le siège social est situé 33, allée des Grandes Fermes – 92420 Vaucresson et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 840 800 320, représentée par son gérant, M. Olivier HEMAR,

(les « **Associés** »),

seuls associés de la Société,

rappelant que, conformément à l'article 15.3.4 des statuts de la Société, les décisions collectives des associés peuvent résulter d'un acte sous seing privé,

rappelant que R.B.A et PRICEWATERHOUSECOOPERS AUDIT, commissaires aux comptes titulaires de la Société, ont été dûment informés des présentes décisions,

ayant pris connaissance :

- du rapport du président de la Société (le « **Président** ») ;

a pris les décisions relatives à l'ordre du jour suivant :

1. Refonte des statuts
2. Transfert du siège social de la Société ;
3. Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

PREMIERE DECISION
(*Refonte des statuts*)

Les Associés,

décident de procéder à une refonte des statuts de la Société, incluant notamment la suppression de la clause d'exclusion (article 11 : exclusion d'un associé), et

adoptent en conséquence article par article, puis dans son ensemble, le texte des nouveaux statuts de la Société tel qu'annexé aux présentes, cette décision prenant effet le 1er août 2025.

DS XL Paraphe

Docusign Envelope ID: F0FC1430-2561-46B9-8B93-A6C49B989B73

DEUXIEME DECISION
(Transfert du siège social de la Société)

Les Associés,

décident de transférer le siège social de la Société à l'adresse suivante : Tour Aurore, 18-19 place des Reflets – 92400 Courbevoie, avec effet au 1er août 2025.

TROISIEME DECISION
(Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités)

Les Associés,

décident de donner tous pouvoirs aux porteurs de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour effectuer tous dépôts et publications prescrits par la loi

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par les Associés.

Le 24 juin 2025,

XRAY LIMA
Représentée par son gérant
M. Xavier LAGARRIGUE,

[redacted]

CAGIRO
Représentée par son gérant
M. Olivier HEMAR

Signé par :
Olivier HEMAR
26C4AB66589843B...

DS
XL

Paraphe
OH

Docusign Envelope ID: F0FC1430-2561-46B9-8B93-A6C49B989B73

<u>Annexe</u>
Projet de statuts modifiés

Paraphe DS